



# ASSEMBLEE GENERALE MODIFICATIVE DES STATUTS

## INSTRUCTIONS DE VOTE

### A CONSERVER

#### VOTE PAR INTERNET CODES CONFIDENTIELS

Site de vote : [www.ffe.webvote.fr](http://www.ffe.webvote.fr)

**Votre code votant** : XXXXXXXX

**Votre code secret** : XXXX

CODIFICATION ROUTEUR

INTITULE DESTINATAIRE

ADRESSE 1

ADRESSE 2

CODE POSTAL VILLE

Lamotte, le 13 mai 2013

Madame, Monsieur,

A l'occasion de l'Assemblée générale modificative des statuts et du règlement intérieur de la FFE le 11 juin, vous êtes invité à voter **exclusivement par internet** à partir du **mardi 14 mai à 9h00**.

Vous trouverez ci-joint la convocation à l'Assemblée générale.

---

## VOTE PAR INTERNET

*Votre vote est garanti totalement anonyme et confidentiel par « Gedicom », prestataire de ce vote électronique.*

*Les opérations de vote s'effectueront sous le contrôle de Maître Pascal ROBERT, huissier.*

- ▶ Saisissez l'adresse suivante : [www.ffe.webvote.fr](http://www.ffe.webvote.fr) ou rendez vous sur le site de la FFE [www.ffe.com](http://www.ffe.com).

#### PUIS

- ▶ Saisissez votre code votant et votre code secret qui figurent dans l'encadré supérieur gauche du présent document.
- ▶ Suivez les instructions données à l'écran et en quelques clics votre vote sera effectué.
- ▶ Vous aurez la possibilité d'imprimer un accusé de confirmation de la prise en compte de votre vote.
- ▶ Durant votre vote, vous pouvez revenir sur votre choix.
- ▶ Une fois votre vote DEFINITIVEMENT validé, il n'est plus possible de le modifier.